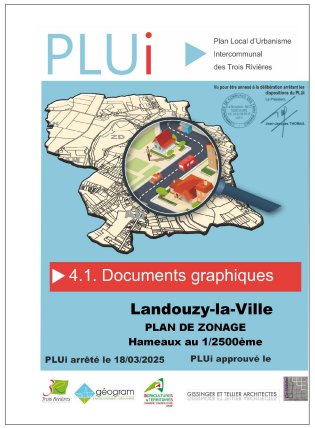

Légende

Informations
- Communes
- Bassins
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Axe vert de Thiérache
- Bâtiments d'élevage classés

Zonage
- UR : zone urbaine
- A : zone agricole
- N : zone naturelle
- Nt : STECAL Tourisme et loisirs _ Projet domaine du Tilleul

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- Jardins
- Eléments paysagers ponctuels
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

Prescriptions
- Bâtiments identifiés au titre de l'article L151-11 du Code de l'Urbanisme
- Commerces identifiés au titre de l'article L151-16 du Code de l'Urbanisme
- Linéaires commerciaux identifiés au titre de l'article L151-16 du Code de l'Urbanisme
- Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Zone non aedificandi
- Emplacements réservés

Domaine du Tilleul

Rue des Boeufs

Hameau du Chêne Bourdon

La Rue Heureuse

Cense des Nobles et l'Ange Gardien

Hameau du Chêne Bourdon

0 100 200 m